

## **Rapport n°5**

### **Autorizzazione d'occupazione di u Vechju Portu per u Club Nautique di u Capicorsu inde u quattru di a regata « Coupe Jonathan Vukovic »**

Autorisation d'occupation du Vieux-Port pour le Club Nautique du Cap Corse dans le cadre de la régata « Coupe Jonathan Vukovic »

Le Club Nautique du Cap Corse prévoit d'organiser une régata, la « Coupe Jonathan Vukovic » les 26 et 27 septembre 2026. Il s'agit d'une épreuve du Championnat de Haute Corse de Voile Habitable 2026 sous l'égide de la Ligue Corse de Voile.

Par courrier en date du 13 février 2026, le Président du Club Nautique du Cap Corse, Monsieur Charles Viale, a sollicité, auprès de la commune de Bastia, l'octroi d'une gratuité dans la limite d'une dizaine de voiliers par régata. Cette demande a pour objectif de faciliter la participation de bateaux extérieurs et ainsi favoriser la réussite de ces compétitions.

Cet évènement étant de nature à valoriser le site du Vieux-Port et à attirer un public nombreux ; il revêt ainsi un intérêt communal justifiant d'accorder la gratuité sollicitée.

En l'espèce, le montant total estimé pour l'ensemble de la régata s'élève à 539 euros (soit 53.90 par nuitée).

#### **En conséquence, il est proposé :**

- D'approuver la gratuité d'occupation du Vieux-Port au Club Nautique Bastiais dans le cadre de la régata « Coupe Jonathan Vukovic » les 26 et 27 septembre 2026.